

COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC
OFFICE DE TOURISME ET DE COMMERCE D'EVREUX PORTES DE NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction

Séance du 24 mai 2022

Date de convocation : 10 mai 2022
Nombre de membres en exercice : 18

Présents : 11
Votants : 11

Président de séance : Rémi PRIEZ
Secrétaire de séance : Jessica PAYSANT

Titulaires et suppléants présents : Mrs PRIEZ, ROUSSEL, MABIRE, BRETON, LE ROUX,
Mmes PHILIPPE, BONNARD, COLLIN, SAUVE, BERTOUT-BARBÉY, LE GOFFE

Assistaient à la séance : Mmes PORTHEAULT - OTC, GUITTARD - OTC, PAYSANT - OTC,
SAHUT - DGFIP

Titulaires et suppléants excusés : Mmes AUGER, PLAISANCE, BEAUVILLARD, BANDELIER,
Mrs MOUQUET, GREMONT

Délibération n°11/2022 – Approbation du rapport d'activité 2021

Rappel

Conformément à l'Article 9 – alinéa 5 des statuts de l'EPIC « le directeur fait chaque année un rapport sur l'activité de l'EPIC, soumis au Comité de direction par le Président, avant d'être approuvé par le Conseil d'agglomération ».

Dans ce cadre, le rapport d'activité 2021 est présenté aux membres du Comité de Direction.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré à main levée à l'unanimité (11 voix pour),

- D'APPROUVER le rapport d'activité 2021 tel que présenté en annexe.

PRÉFECTURE DE L'EUROPE
Certifié exécutoire le 24 mai 2022
Transmis en Préfecture le 03 / 06 / 2022
Publié le 14 / 06 / 2022
07 JUIN 2022
ARRIVÉE

Le Président

Rémi PRIEZ

